

AVRIL

- 1 Lundi – *violet* – De la férie.
- 2 Mardi – *violet* – De la férie.
Comm. possible de S^t François de Paule, ermite.
- 3 Mercredi – *violet* – De la férie.
- 4 Jeudi – *violet* – De la férie.
Comm. possible de S^t Isidore, évêque et docteur de l'Église.
- 5 Vendredi – *violet* – De la férie. *Jour d'abstinence.*
Comm. possible de S^t Vincent Ferrier, prêtre.
- 6 Samedi – *violet* – De la férie.
Premières vêpres du dimanche.

Psautier semaine I

- 7 **Dimanche – violet – 5^e DIMANCHE DE CARÊME.**
Messe : Pas de Gloria, Credo, Préface de la Passion I.
Lectures : Is 43, 16-21 / Ps 125 / Ph 3, 8-14 / Jn 8, 1-11.
Troisième scrutin des catéchumènes (*oraisons propres, évangile de l'année A et Préface V du carême*).
- 8 Lundi – *violet* – De la férie, Préface de la Passion I.
- 9 Mardi – *violet* – De la férie, Préface de la Passion I.
- 10 Mercredi – *violet* – De la férie, Préface de la Passion I.
- 11 Jeudi – *violet* – De la férie, Préface de la Passion I.
Comm. possible de S^t Stanislas, évêque et martyr.

- 12 Vendredi – *violet* – De la férie, Préface de la Passion I. *Jour d'abstinence.*
 ■ **Gap** : *Comm. possible de S^t Constantin, évêque.*
- 13 Samedi – *violet* – De la férie, Préface de la Passion I.
 ou (*rouge*) S^t Martin I^{er}, pape et martyr.
 Premières vêpres du dimanche.

Psautier semaine II

- 14 **Dimanche – rouge – DIMANCHE DES RAMEAUX ET DE LA PASSION.**
Liturgie des Rameaux : on célèbre l'entrée du Seigneur dans sa ville, par la bénédiction des Rameaux à l'extérieur de l'église, au cours de laquelle est proclamé l'Évangile de l'entrée à Jérusalem : Lc 19, 28-40.
Messe : quand on a fait la procession, on commence la messe par la prière d'ouverture, en omettant la préparation pénitentielle.
 Pas de Gloria, Credo, Préface propre. (Bénédiction solennelle propre ou prière sur le peuple, n° 22 ou 23, pour la Passion).
Lectures : Is 50, 4-7 / Ps 21 / Ph 2, 6-11 / Lc 22, 14 à 23, 56.
 On n'omettra pas l'homélie.
 ■ **Ajaccio** : *anniversaire de l'ordination épiscopale de M^{gr} de Germary (2012).*
- 15 **Lundi de la semaine sainte – violet.**
Messe propre. Préface de la Passion II.
Office : avec les textes propres indiqués.
- 16 **Mardi de la semaine sainte – violet.**
Messe propre. Préface de la Passion II.
Office : avec les textes propres indiqués.
- 17 **Mercredi de la semaine sainte – violet.**
Messe propre. Préface de la Passion II.
Office : avec les textes propres indiqués.

18 Jeudi Saint – violet.

Office : avec les textes propres indiqués, il fait partie du temps de Carême et, à partir de vêpres, du triduum pascal.

La messe du soir tient lieu de vêpres. (PGLH n° 209). Complies du dimanche.

TRIDUUM PASCAL

blanc – Messe du soir du Jeudi Saint en mémoire de la Cène du Seigneur.

En mémoire de la Cène, il n'y a aujourd'hui qu'une seule messe, le soir. Tous les prêtres sont invités à concélébrer, manifestant ainsi l'unité du sacerdoce. Il n'y a pas de messes privées. On évitera une deuxième messe – matin ou soir – sauf nécessité pastorale, dont l'évêque est juge.

Messe : Gloria (solennisé par la sonnerie des cloches qui se tairont ensuite jusqu'à la nuit de Pâques). Pas de Credo. Préface de l'Eucharistie I, textes propres dans les PE.

Lectures : Ex 12, 1-8.11-14 / Ps 115 / 1 Co 11, 23-26 / Jn 13, 1-15.

Lavement des pieds : *La liturgie propose aujourd'hui, après l'homélie et avant la prière universelle, de refaire le geste de Jésus lavant les pieds de ses disciples.*

Communion : *Au moins aujourd'hui, que les fidèles communient avec des hosties consacrées à la messe où ils sont présents. On doit éviter de donner la communion en dehors de la messe, sauf aux malades.*

À la fin de la messe : *On omet la bénédiction et le renvoi, et on porte le Saint Sacrement en procession au lieu où il sera reposé jusqu'à l'office du lendemain. On invitera les fidèles à un temps d'adoration publique jusqu'à minuit si possible.*

19 *rouge – VENDREDI SAINT – Jour de jeûne et d'abstinence.*

CÉLÉBRATION DE LA PASSION DU SEIGNEUR.

Lectures : Is 52, 13 à 53, 12 / Ps 30 / He 4, 14-16 et 5, 7-9 / Jn 18, 1 à 19, 42.

Prière universelle – Vénération de la croix : *On veillera à ne présenter qu'une seule croix à la vénération.*

Communion : *On ne donne pas la communion en dehors de l'office, sauf aux malades.*

Après avoir célébré la mort du Christ, on attend la célébration pascale pour communier de nouveau au Christ ressuscité.

Office propre. *La célébration de la Passion tient lieu de vêpres (PGLH n° 209).*

Autres célébrations : *La célébration des sacrements est strictement interdite ce jour-là, à l'exception de la pénitence et de l'onction des malades. Les funérailles seront célébrées sans chant, sans orgue et sans cloche.*

20 **SAMEDI SAINT – Le jeûne reste conseillé.**

Il n'y a pas de messe, même le soir, pas de communion (sauf en viatique, pour les mourants), le tabernacle est vide. Aujourd'hui, on facilitera aux fidèles l'accès au sacrement du pardon, et on n'acceptera pas la célébration de mariages.

Office propre. *La Vigile pascale tient lieu de complies et d'OL du dimanche (PGLH n° 211 et 212).*

SOLENNITÉ DE LA RÉSURRECTION DU SEIGNEUR

blanc – VEILLÉE PASCALE.

Liturgie de la lumière : *La veillée pascale commence avec le feu que l'on allume quand la nuit est tombée.*

Liturgie de la Parole : *On peut choisir parmi les lectures de l'Ancien Testament en gardant au moins deux lectures, dont la troisième (Ex 14).*

Lectures : (1L) Gen 1, 1 à 2, 2 / (2L) Gen 22, 1-18 / (3L) Ex 14, 15 à 15, 1a / (4L) Is 54, 5-14 / (5L) Is 55, 1-11 / (6L) Bar 3, 9-15.32 à 4, 1-4 / (7L) Ez 36, 16-17a.18-28 / (8L) Rom 6, 3-11 / (Év) Lc 24, 1-12.

On n'omettra pas l'homélie, qui peut être plus brève.

Liturgie du baptême et de la confirmation : *La veillée pascale est le cadre traditionnel du baptême des adultes et de leur confirmation.*

Le prêtre qui baptise peut célébrer la confirmation en accord avec l'évêque. (Rituel de l'initiation chrétienne des adultes n° 211 et 229).

Si, pour « des motifs vraiment sérieux », on retardait la confirmation, « on veillerait à ce que le lien avec le baptême soit manifesté, et la contexte pascal respecté. » (Rituel de l'initiation chrétienne des adultes n° 211, note 18).

Liturgie de l'eucharistie : Préface de Pâques I (« en cette nuit »). Textes propres et intercession pour les nouveaux baptisés dans les PE. (Bénédictio solennelle propre). « Allez, dans la paix du Christ, alléluia, alléluia. »

Tous les prêtres sont invités à concélébrer, même s'ils doivent célébrer de nouveau le jour de Pâques.

*On laissera le **cierge pascal** dans le sanctuaire pendant tout le temps pascal. Il sera allumé tous les jours de l'octave de Pâques, puis, durant le temps pascal, aux messes solennelles.*

TEMPS PASCAL

21 *blanc* – DIMANCHE DE PÂQUES, RÉSURRECTION DU SEIGNEUR.

Messe : *La messe du jour de Pâques doit être célébrée avec toute la solennité possible. Comme acte pénitentiel, on peut juger bon de faire en ce jour l'aspersion avec l'eau bénite à la veillée.*

Gloria, séquence obligatoire, Credo, Préface de Pâques I (« aujourd'hui »), textes propres et intercession pour les nouveaux baptisés dans les PE, (Bénédition solennelle comme à la veillée ou prière sur le peuple n° 24 pour le temps pascal), « Allez, dans la paix du Christ, alléluia, alléluia. » (tous les jours de cette semaine).

Lectures : Ac 10, 34a.37-43 / Ps 117 / Col 3, 1-4 ou 1 Co, 5, 6b-8 / Jn 20, 1-9 ou Lc 24, 1-12.

Office propre : La veillée tient lieu d'office des lectures.

Psautier semaine I

CÉLÉBRER DANS L'OCTAVE DE PÂQUES

Toute cette semaine est marquée par la joie pascalle. Tous les jours ont une messe propre célébrée comme solennité du Seigneur et l'emportant sur toute autre fête. Toutes les célébrations de saints sont omises. Une solennité locale serait à reporter au 29 avril ou plus tard.

Messe : Gloria, séquence facultative, pas de Credo, Préface de Pâques I (« aujourd'hui »), textes propres et intercession pour les nouveaux baptisés dans les PE., tous les jours renvoi comme le jour de Pâques : « Allez, dans la paix du Christ, alléluia, alléluia. »

On allume le cierge pascal chaque jour de la semaine.

Office propre à chaque jour.

Choix d'hymnes LH vol. II, p. 389 ; PTP p. 341.

OL avec psaumes et antiennes propres chaque jour de l'octave.
Tè Deum.

Rituel : Voir la bénédiction des maisons au temps pascal dans le Livre des bénédictions p. 141.

- 22 **Lundi de Pâques** – *blanc*.
Messe et Office propres.
- 23 **Mardi de Pâques** – *blanc*.
Messe et Office propres.
- 24 **Mercredi de Pâques** – *blanc*.
Messe et Office propres.
- 25 **Jeudi de Pâques** – *blanc*.
Messe et Office propres.
- 26 **Vendredi de Pâques** – *blanc*.
Messe et Office propres.
- 27 **Samedi de Pâques** – *blanc*.
Messe et Office propres.
Premières vêpres du dimanche.

Psautier semaine II

- 28 **Dimanche** – *blanc* – **2^e DIMANCHE DE PÂQUES, DIMANCHE DE LA DIVINE MISÉRICORDE.**
À Rome, au IV^e siècle, c'est le dimanche in albis deponendis, où les baptisés de la nuit de Pâques déposent leurs vêtements blancs pour rejoindre l'assemblée.
Messe : Gloria, Credo, Préface de Pâques, texte propre et intercession pour les nouveaux baptisés dans les PE (Bénédictio solennelle propre), « Allez dans la paix du Christ, alléluia, alléluia ! ».
Lectures : Ac 5, 12-16 / Ps 117 / Ap 1, 9-11a.12-13.17-19 / Jn 20, 19-31.

- 29 Lundi – *blanc* – **S^{te} CATHERINE DE SIENNE, VIERGE ET DOCTEUR DE L'ÉGLISE, PATRONNE DE L'EUROPE, fête.**
Messe : Gloria. Lectionnaire des saints, p. 106.
Office : Commun des vierges. Deux antiennes propres.
Psaumes du jour à l'office du milieu du jour et complies de la férie.
■ **Fréjus-Toulon** (*à la cathédrale uniquement*) : (*blanc*) DÉDICACE DE LA CATHÉDRALE DE TOULON, solennité (*reportée du 27 avril*).
■ **Gap** (*à Embrun uniquement*) : (*blanc*) à Embrun, S^t MARCELLIN, ÉVÊQUE D'EMBRUN, PATRON SECONDAIRE DU DIOCÈSE, solennité (*reportée du 20 avril*).
- 30 Mardi – *blanc* – De la férie.
ou (*blanc*) S^t Pie V, pape.
■ **Gap** : ou (*blanc*) S^t Joseph, travailleur, (comme au 1^{er} mai, dans le calendrier universel).